



DROIT, ECONOMIE, GESTION (DEG)

Parcours Protection des droits fondamentaux et des libertés

Master Justice, procès et procédures



Composante
UFR Droit,
Sciences
Économique et
Politique



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Objectifs

M1:

L'objectif du Master 1 Justice procès et procédure, parcours Protection des droits fondamentaux et des libertés est d'offrir une formation de haut niveau dans les matières fondamentales du droit privé en mettant l'accent sur la protection des droits et libertés. Le M1 protection des droits fondamentaux et des libertés permet d'acquérir des connaissances générales commune aux M1 Contrats et responsabilités et Droit processuel. Il permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances principalement en droit privé interne mais aussi en droit des affaires, droit européen, droit international grâce à la maîtrise des notions et logiques de ces matières ainsi qu'à l'étude de leur environnement et de leurs enjeux. Les étudiants ont aussi la possibilité de travailler des matières de droit public nécessaires à la garantie des droits et libertés. La spécialisation en droit du contentieux ne préjudicie pas les possibilités de réorientation sous réserve de se conformer aux procédures requises pour la candidature

dans un parcours de master autre que celui de l'affectation initiale. Le conseil de perfectionnement de la mention vérifie la pertinence des objectifs.

M2:

Ce master 2 est conçu comme un apprentissage à la recherche avec une spécialisation dans le domaine (transversal) de la protection des libertés au sens large. Il permet d'approfondir la formation juridique des étudiants. Ceux-ci doivent être capables, à l'issue du master, de mener à bien une recherche juridique suivant une démarche scientifique et personnelle (élaboration d'une bibliographie, structuration d'un plan, développement d'analyses personnelles sur le sujet, esprit critique).

Capacité d'accueil globale : 10 étudiants

Compétences acquises

M1 :

A l'issue du M1 PDFL, les étudiants sauront :



- Maîtriser les outils fondamentaux pour l'accès aux professions du secteur juridique, judiciaire ou para judiciaire
- Développer les facultés d'analyse et de synthèse
- Identifier la documentation nécessaire à la recherche
- Acquérir des qualités de rigueur et de clarté dans l'expression écrite (consultations, commentaires d'arrêts, dissertations) et orale

M2 : Mener une recherche juridique. Rédiger une synthèse, une recherche, un mémoire de niveau universitaire. Choisir et hiérarchiser les sources. Etablir une bibliographie. Se former à la recherche, en vue du doctorat.

Organisation

Contrôle des connaissances

M1:

Modalités de contrôle des connaissances :

Sessions d'examen :

Une seule session d'examen est organisée pour chaque semestre.

Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

M2 : Il y a 4 parcours possibles, organisés autour d'une matière fondamentale (UE1, UE2, UE3, UE4) et d'une série de séminaires (UE5).

- Au moment de son inscription pédagogique en M2, l'étudiant choisit sa matière fondamentale dominante. Cette matière fera l'objet d'un examen écrit. Les 3 autres matières fondamentales feront l'objet d'une épreuve orale.
- L'étudiant rédige un mémoire et un dossier de recherche dans le cadre de deux séminaires distincts. Le dossier de recherche peut néanmoins être remplacé par un stage d'une durée minimale de 3 semaines, effectuable durant l'ensemble de l'année, éventuellement de manière fractionnée ; le stage donne lieu à un rapport de stage.

Pas de redoublement mais possibilité réaliser le M2 en 2 ans sur accord du directeur

Informations pour les étudiants à statuts particuliers

Précisions pour M1

Régime général :

En M1 : Le contrôle des aptitudes et des connaissances intervient selon des modalités qui combinent notation continue et examen final, sauf pour les étudiants salariés et



assimilés qui peuvent demander à être dispensés du contrôle continu et se trouvent de ce fait soumis au régime spécial.

L'assiduité aux travaux dirigés est obligatoire.

Au-delà de deux absences injustifiées par matière et par semestre, le bénéfice du contrôle continu est perdu. L'étudiant sera déclaré défaillant et aucun calcul de note ne sera fait pour la ou les sessions concernées.

Régimes spéciaux :

1 – Régime spécial (sans travaux dirigés)

En M1 : Les étudiants qui justifient être dans l'impossibilité de suivre régulièrement les séances de travaux dirigés peuvent demander à en être dispensés par le ou la vice-doyen(ne) chargé(e) de la pédagogie en Masters. Cette demande doit en tout état de cause être formulée avant l'inscription aux examens. L'étudiant qui a passé un examen ne peut plus bénéficier du régime spécial.

Bénéficient de plein droit de ce régime sur simple présentation de justificatifs :

Les salariés, les étudiants effectuant une activité ou une mission militaire prévue par le code de la défense, les mères de famille ou les pères de famille élevant seuls un ou plusieurs enfants, les personnes en situation de handicap physique, moteur ou sensoriel, les sportifs de haut niveau, les étudiants qui préparent en même temps un autre diplôme d'enseignement supérieur (sauf l'IEJ), les étudiants qui assument des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou la vie étudiante, les personnes confrontées à un problème de santé contrariant sérieusement l'assiduité .

Le ou la vice doyen(ne) chargé(e) de la pédagogie en Masters peut décider de soumettre au régime spécial un étudiant qui a eu plus de trois absences justifiées dans une matière de TD.

En ce qui concerne les matières qui sont accompagnées de TD, le contrôle des aptitudes et des connaissances est organisé sous la forme d'un examen écrit dans les mêmes conditions que celles prévues pour les examens du régime général. Pour les autres épreuves s'applique le régime général.

2 – Régime Erasmus

En M1 : Les étudiants partant un semestre dans une université étrangère, dans le cadre des échanges Erasmus doivent valider ce semestre à l'étranger sur une base d'un minimum de 30 crédits européens. Le choix des matières doit correspondre au profil du Master et doit être agréé par les responsables de la filière et par le ou la vice-doyen(ne) de l'UFR DSEP responsable des relations internationales. L'autre semestre doit être validé selon le régime normal (ou, éventuellement, spécial).

Stages

Durée du stage : M2 : stage 2 semaines minimum

Stages et projets tutorés :

Admission

Conditions d'accès



Organisée à l'entrée du master 1 via MonMaster, est ouverte aux étudiants ayant validé une licence 3 de droit.

Les étudiants qui n'ont pas validé leur année de M1 (moyenne générale inférieure à 10) n'ont pas de droit acquis au redoublement mais ils pourront soumettre leur candidature à la commission de sélection de M1 après dépôt au secrétariat d'une lettre adressée à la présidente ou au président de la commission dans les temps requis.

Une procédure de recrutement complémentaire en M2 est ouverte pour les étudiants titulaires d'un autre master 1, ainsi qu'aux candidats extérieurs, si et seulement si des places sont disponibles.

Modalités de candidatures

Master 1: L'entrée en M1 est soumise, via la plateforme *MonMaster*, à la sélection d'étudiants titulaires en principe d'une licence générale de droit ou par exception d'une autre licence ou d'un autre titre reconnu équivalent.

Dossier de candidature sur la plateforme *MonMaster*.
Dossiers examinés par la commission de recrutement sous la présidence de Bernard QUIRINY ([✉ Bernard.Quiriny@u-bourgogne.fr](mailto:Bernard.Quiriny@u-bourgogne.fr)).

Pièces à fournir dans le cadre de la candidature : Relevés des notes de L1, L2, L3 S1, CV, lettre de motivation.

Une procédure de recrutement complémentaire en M2 est ouverte si et seulement si des places sont disponibles via l'application E-candidat

Et après

Poursuite d'études

A l'issue du Master 1 PDFL, les étudiants peuvent se spécialiser en effectuant une seconde année de Master en matière de protection des droits de l'homme au sens large (protection nationale, européenne, internationale, droit humanitaire, justice pénale internationale, etc...).

Ainsi le Master 2 Protection des droits fondamentaux et des libertés permet-il à la fois de s'initier à la recherche et de se spécialiser dans le domaine transversal du droit des libertés, notamment en vue de préparer un doctorat, des concours administratifs de catégorie A ou les concours d'accès aux métiers de la justice.

Débouchés professionnels

A l'issue du Master 1 PDFL, les étudiants peuvent appliquer leurs connaissances fondamentales aux situations pratiques auxquelles ils seront confrontés dans la vie professionnelle en s'engageant dans la vie active dans le secteur privé ou parapublic ou en choisissant de passer les concours d'accès aux métiers de la justice.

Infos pratiques



Contacts

Responsable de formation 1re année

Géraldine MAUGAIN

✉ Geraldine.Maugain@ube.fr

Secrétariat pédagogique 1re année

Lucie JAVAUX

☎ 03.80.39.54.17.

✉ Lucie.Javaux@ube.fr

Responsable de formation 2e année

Bernard QUIRINY

✉ Bernard.Quiriny@ube.fr

Secrétariat pédagogique 2e année

Julie MOREAU

☎ 03.80.39.55.04

✉ Julie.Moreau01@ube.fr

Contact scolarité

✉ scolarite.droit-aes-eco@ube.fr

Campus

🏠 Campus de Dijon



Programme

Organisation

M1 :

L'année de M1 PDFL est constituée de 10 UE. Chaque semestre comprend 5 UE :

- 1 UE connaissances fondamentales comprenant des cours magistraux accompagnés de TD ;
- 1 UE connaissances complémentaires
- 1 UE connaissances additionnelles
- 1 UE compétences transverses et professionnalisation
- 1 UE option

Master 1 - PDFL mention JPP

Semestre 1

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Connaissances fondamentales	UE						10 crédits
Procédures civiles d'exécution	Matière						
Procédures civiles d'exécution CM	Matière		33h				
Procédures civiles d'exécution TD	Matière			15h			
Procédure pénale approfondie	Matière						
Procédure pénale approfondie CM	Matière		33h				
Procédure pénale approfondie TD	Matière			15h			
UE2 Connaissances complémentaires	UE						8 crédits
Droit civil : Les régimes matrimoniaux	Matière		33h				
Droit international privé 1	Matière		33h				
UE3 Connaissances additionnelles - 1 choix	UE						4 crédits
Garanties constitutionnelles des droits fondamentaux	Matière		33h				
Droit commercial 1 : droit du commerce électronique et du numérique	Matière		33h				



UE4 Compétences transverses et professionnalisation - 1 choix	UE						4 crédits
STAGE - deux semaines minimum - S1	Stage						
Histoire des idées politiques	Matière	25h					
Langues JPP S1	Matière						
Anglais groupe JPP S1	Matière		12h				
Espagnol LV1 S1	Matière		15h				
Allemand LV1 S1	Matière		15h				
UE5 Option - 1 choix	UE						4 crédits
Droit européen des affaires	Matière	33h					
Comptabilité S1	Matière	30h					

Semestre 2

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Connaissances fondamentales	UE						10 crédits
Modes amiables et alternatifs de règlement des conflits	Matière						
Modes amiables et alternatifs de règlement des conflits CM	Matière	33h					
Modes amiables et alternatifs de règlement des conflits TD	Matière			15h			
Droit pénal spécial	Matière						
Droit pénal spécial CM	Matière	33h					
Droit pénal spécial TD	Matière			15h			
UE2 Connaissances complémentaires	UE						8 crédits
Droit civil 2 : Les successions	Matière	33h					
Droit international privé 2	Matière	33h					
UE3 Connaissances additionnelles - 1 choix	UE						4 crédits
Protection des droits de l'homme au sein des nations unies et de l'UE	Matière	30h					
Droit commercial 2 : entreprises en difficulté	Matière	33h					
UE4 Compétences transverses et professionnalisation	UE						4 crédits
Langue JPP S2	Matière						
Anglais groupe JPP S2	Matière			12h			
Espagnol LV1 S2	Matière			15h			
Allemand LV1 S2	Matière			15h			
Initiation à la recherche : Droit constitutionnel comparé	Matière	30h					
Note de synthèse	Matière						
STAGE - deux semaines minimum - S2	Stage						
UE5 Option - 1 choix	UE						4 crédits
Théorie de l'Etat	Matière	33h					



Protection sociale	Matière	30h
Culture générale : Histoire du droit privé - La famille	Matière	25h

Master 2 - PDFL mention Droit public & JPP

Semestre 3

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Droit public	UE		30h				6 crédits
Droit public écrit	Matière						
Droit public oral	Matière						
UE2 - Droit privé	UE		30h				6 crédits
Droit privé écrit	Matière						
Droit privé oral	Matière						
UE3 Science politique	UE		30h				6 crédits
Science politique écrit	Matière						
Science politique oral	Matière						
UE4 Histoire du droit	UE		30h				6 crédits
Histoire du droit écrit	Matière						
Histoire du droit oral	Matière						
UE5 Initiation à la recherche et professionnalisation	UE						6 crédits
Initiation à la recherche juridique sur internet	Matière		10h				
Séminaires rattachés à l'UE1 (Droit public)	Choix			10h			
Séminaires rattachés à l'UE2 (droit privé)	Choix			10h			
Séminaires rattachés à l'UE3 (science politique)	Choix			10h			
Séminaires rattachés à l'UE4 (histoire du droit)	Choix			10h			
Séminaire ouvert aux 4 mentions - Droit des étrangers	Choix			10h			
Stage de 3 semaines minimum	Choix			1h			

Semestre 4

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1	UE						30 crédits
Culture juridique générale	Matière						10 crédits
Mémoire	Matière						20 crédits